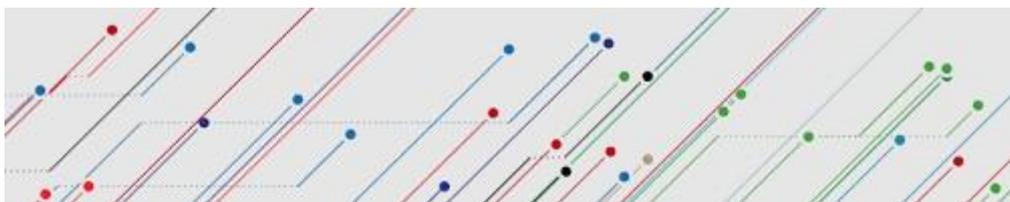


École HED

# Guide pratique des études



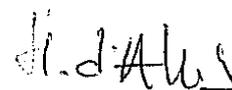
## Le mot du directeur

Chères étudiantes, chers étudiants

Vous venez d'intégrer ou vous poursuivez déjà depuis quelques années votre parcours au sein de notre école. Le défi pour tous a été ambitieux : rejoindre un parcours d'enseignement exigeant, s'ajoutant à un cursus de formation de base déjà très complet. Vous avez aussi décidé de rejoindre des formations dispensées sur tout le territoire national, réunies autour d'un projet collectif de formation et de recherche.

Pour vous aider au mieux, nous avons décidé d'élaborer ce guide pratique destiné à vous repérer et à répondre à vos questions. Vous y retrouverez une description de l'organisation de nos enseignements, les principaux contacts pédagogiques et personnels administratifs qui vous accompagneront tout au long de votre cursus. J'espère que ce guide vous permettra aussi de comprendre que nous sommes à vos côtés pour vous aider dans votre cheminement vers la réussite, au sein d'une école qui s'installe dans le paysage de la formation et de la recherche en démographie.

Hippolyte d'Albis  
Directeur de l'École HED



## SOMMAIRE

### L'École des Haute Études en Démographie (École HED)

Le réseau des partenaires .....	Page 4
Le parcours des formations HED .....	Page 5
Les responsables de formation.....	Page 6
Le personnel enseignant de l'École HED.....	Page 7
Nous contacter au quotidien.....	Page 9

### L'organisation des enseignements

Le niveau master 1 .....	Page 11
Le niveau master 2 .....	Page 13
La formation à distance .....	Page 16
Le parcours doctoral HED .....	Page 17
L'École doctorale européenne de démographie (EDSD) .....	Page 18
Le master en formation continue « Politiques publiques et populations » .....	Page 19

### Appartenir à l'École HED

Les droits de l'étudiant·e de l'École HED .....	Page 22
Et devoirs liés .....	Page 23
Politique sociale : Une aide financière pour le niveau Master 1 .....	Page 23
S'informer sur l'École HED et rester connecté .....	Page 24
Foire aux questions .....	Page 25

# L'École des Haute Études en Démographie (École HED)

## Le réseau des partenaires

L'École des Hautes Études en Démographie (École HED) est une école universitaire de recherche (EUR) en réseau portée par l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et l'Institut national d'études démographiques (Ined), en partenariat avec 6 universités, huit écoles doctorales et 10 unités de recherche.

Cette organisation en réseau se traduit par la mise à disposition au profit de l'École HED des personnels, des compétences et savoir-faire des établissements partenaires.

En pratique, les cursus de formation sont coordonnés, c'est-à-dire **créés et mis en œuvre par un établissement partenaire, mais peuvent se dérouler dans un autre établissement partenaire (Universités partenaires, Ined), dans un autre site d'enseignement et de recherche ou à distance.**

Dans le même temps, les sessions de formation sont dispensées par un personnel enseignant provenant de l'ensemble du réseau.

-

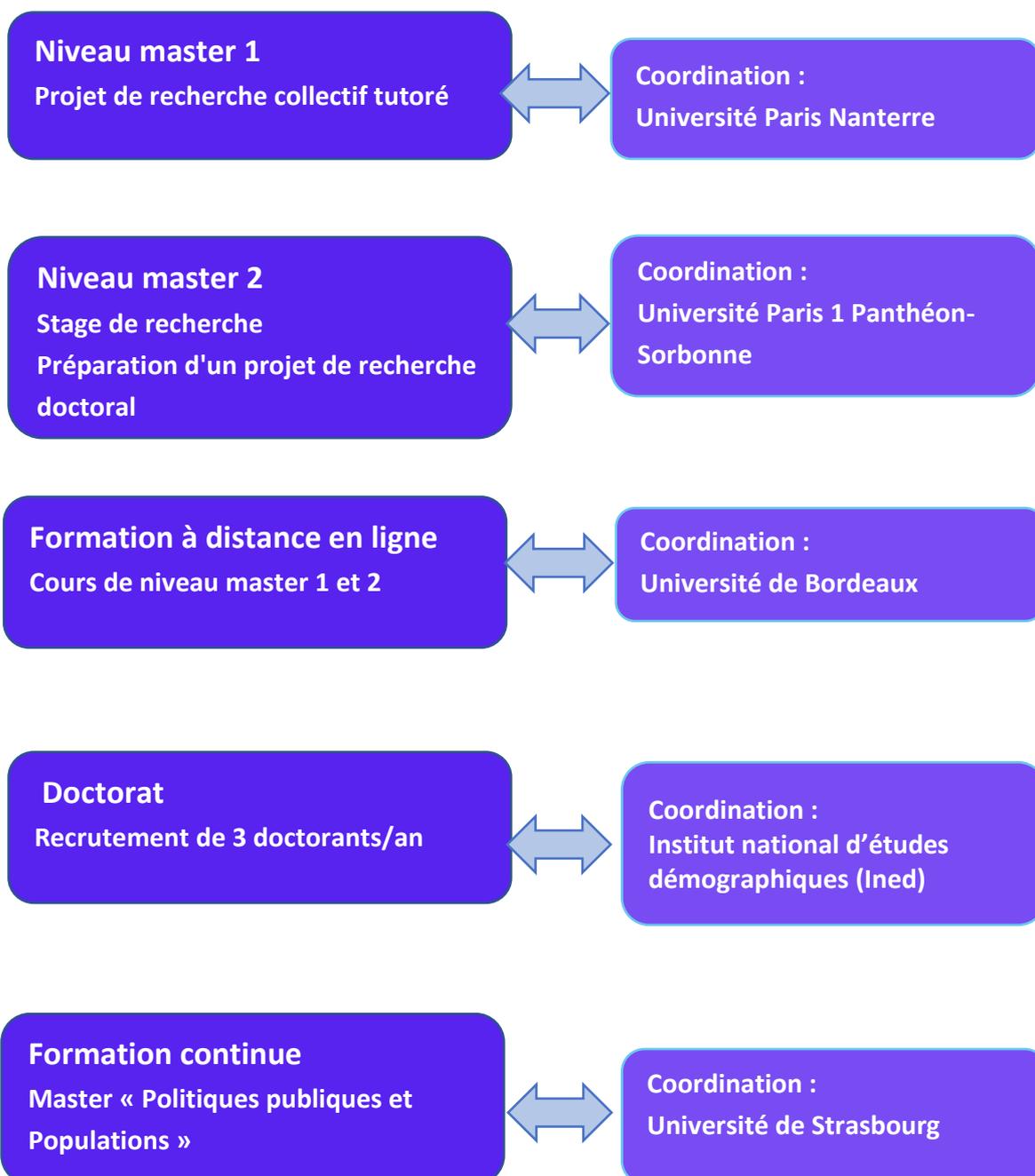


## Le parcours des formations HED

Conçue sur le modèle des *graduate schools*, l'École HED propose un parcours innovant de formation à la recherche par la recherche, reposant sur un maillage national d'enseignements en démographie, du niveau master 1 jusqu'au doctorat.

Les enseignements sont coordonnés par les établissements partenaires. Ils se déroulent à la fois en présentiel et en visioconférence.

Le parcours d'enseignements de l'École HED est suivi par les étudiant-es en parallèle du suivi des cours au sein de leur master d'inscription, dans l'une des universités partenaires.



# Les responsables de formation

---

➤ **Formation niveau master 1**

**Carole Brugeilles**, professeure des universités en démographie, université Paris Nanterre  
[carole.brugeilles@parisnanterre.fr](mailto:carole.brugeilles@parisnanterre.fr)

➤ **Formation niveau master 2**

**Armelle Andro**, professeure des universités, directrice de l'IDUP, université Paris 1-Panthéon-Sorbonne  
[armelle.andro@univ-paris1.fr](mailto:armelle.andro@univ-paris1.fr)

➤ **Formation doctorale**

**Michel Guillot**, directeur de recherche, Ined  
[Michel.guillot@ined.fr](mailto:Michel.guillot@ined.fr)

➤ **Formation à distance**

**Christophe Bergouignan**, professeur de démographie, université de Bordeaux  
[christophe.bergouignan@u-bordeaux.fr](mailto:christophe.bergouignan@u-bordeaux.fr)

**Formation continue**

**Didier Breton**, professeur de démographie, université de Strasbourg  
[dbreton@unistra.fr](mailto:dbreton@unistra.fr)

## Le personnel enseignant de l'École HED

Les encadrant-es et intervenant-es de l'École HED appartiennent à la cohorte des professeur-es HED, pour un mandat d'une durée minimale de trois ans.

	<b>Fonction</b>	<b>Université</b>	<b>Niveau d'enseignement</b>
<b>ANDRO Armelle</b>	Professeure des universités	Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne	Niveau master 2
<b>AYERBE Alain</b>	Maître de conférences	Université de Strasbourg	FC Master « Politiques publiques et populations »
<b>BARBILLON Céline</b>	Documentaliste	Ined	Formations intensives HED
<b>BEAUCHEMIN Cris</b>	Directeur de recherche	Ined	Niveau master 1
<b>BELLIOT Nicolas</b>	Maître de conférences	Université de Bordeaux	Formation à distance
<b>BERGOUIGNAN Christophe</b>	Professeur des universités	Université de Bordeaux	Formation à distance FC Master « Politiques publiques et populations »
<b>BRETON Didier</b>	Professeur des universités	Université de Strasbourg	Formation continue : Master « Politiques publiques et populations »
<b>CAPORALI Arianna</b>	Ingénieure de recherche	Ined	Niveau master 2
<b>CAUCHI-DUVAL Nicolas</b>	Maître de conférences	Université de Strasbourg	Niveau master 1 FC Master « Politiques publiques et populations »
<b>BRUGEILLES Carole</b>	Professeure des universités	Université Paris Nanterre	Niveau Master 1
<b>CORDAZZO Philippe</b>	Professeur des universités	Université de Strasbourg	FC Master « Politiques publiques et populations »
<b>D'ALBIS Hippolyte</b>	Professeur des universités	PSE - École d'économie de Paris	FC Master « Politiques publiques et populations »
<b>DASRÉ Aurélien</b>	Maître de conférences	Université Paris Nanterre	Niveau master 1
<b>De ANDRADE Noémie</b>	Docteure en démographie Analyste territoriale	Agence nationale de la cohésion des territoires	FC Master « Politiques publiques et populations »
<b>DE LOENZIEN Myriam</b>	Chargée de recherche	IRD/université de Paris	Niveau master 1
<b>DOIGNON Yoann</b>	Chercheur post-doctorant	Université de Strasbourg	FC Master « Politiques publiques et populations »

<b>DUBOIS Vincent</b>	Professeur des universités	Université de Strasbourg	FC Master « Politiques publiques et populations »
<b>GARNIER Bénédicte</b>	Ingénieure d'études	Ined	Formations intensives HED
<b>GÉRARD Bénédicte</b>	Maîtresse de conférences	Université de Strasbourg	FC Master « Politiques publiques et populations »
<b>INAN Ceren</b>	Chargé d'études	Dares	Formations intensives HED
<b>KERSUZAN Claire</b>	Post-doctorante	Université de Bordeaux	Formation à distance
<b>LARMARANGE Joseph</b>	Chargé de recherche	IRD/université de Paris	Formation niveau master 1 Formations intensives HED
<b>LETURCQ Marion</b>	Chargée de recherche	Ined	Niveau master 2
<b>LEPORI Mélanie</b>	Enseignante-chercheuse	Université de Strasbourg	FC Master « Politiques publiques et populations »
<b>LOUIS Julien</b>	Docteur en science politique	Université de Strasbourg	FC Master « Politiques publiques et populations »
<b>MORAND Elisabeth</b>	Ingénieure de recherche	Ined	Formations intensives HED
<b>PANNETIER Julie</b>	Maîtresse de conférences	Université Paris Nanterre	Niveau master 1
<b>REBIERE Nicolas</b>	Maître de conférences	Université de Bordeaux	Niveau master 1
<b>ROWELL Jay</b>	Directeur de recherche	Université de Strasbourg	FC Master « Politiques publiques et populations »
<b>SAMUEL Olivia</b>	Maîtresse de conférences HDR	Université Versailles Saint-Quentin	Niveau master 1
<b>SIERRA-PAYCHA Célio</b>	Maître de conférences	Université Paris 1 Panthéon Sorbonne	Niveau master 2
<b>SLUSE Catherine</b>	Co-responsable du service de la documentation, bibliothèques et archives	Ined	Formations intensives HED
<b>SYLLA Fatoumata</b>	Doctorante-chercheuse	Université de Paris Saclay-Inserm	Niveau master 2
<b>VANDENDUNDER Adrien</b>	Doctorant	Université Paris Dauphine/Ined	Niveau master 1

## Nous contacter au quotidien

---

La gestion administrative quotidienne s'effectue par niveau de formation.

Pour obtenir des renseignements sur le déroulement de la scolarité et sur l'organisation des enseignements, les contacts ci-dessous doivent être privilégiés, en fonction de votre niveau de formation :

Contacts administratifs	
<b>Niveau master 1</b>	<b>Carole Brugeilles</b> , Professeure des universités <a href="mailto:carole.brugeilles@parisnanterre.fr">carole.brugeilles@parisnanterre.fr</a>  <a href="mailto:coordination@ecolehed.fr">coordination@ecolehed.fr</a>
<b>Niveau master 2</b>	<b>Ingrid Le Goslès</b> , responsable administrative <a href="mailto:eur-hed-wp2@univ-paris1.fr">eur-hed-wp2@univ-paris1.fr</a> Stages : <b>Célio Sierra-Paycha</b> , enseignant-chercheur : <a href="mailto:Celio.Sierra-Paycha@univ-paris1.fr">Celio.Sierra-Paycha@univ-paris1.fr</a>
<b>Doctorat</b>	<b>Eleanor Dauplait</b> , chargée des affaires doctorales et post-doctorales <a href="mailto:info-doctorants@ecolehed.fr">info-doctorants@ecolehed.fr</a>
<b>Formation à distance</b>	<b>Christophe Bergouignan</b> , professeur, responsable de la formation à distance <a href="mailto:christophe.bergouignan@u-bordeaux.fr">christophe.bergouignan@u-bordeaux.fr</a>
<b>Master formation continue</b>	<b>Mélanie Lepori</b> , Enseignante-chercheure <a href="mailto:lepori@unitra.fr">lepori@unitra.fr</a>  <b>Nadège Hekpazo</b> , secrétariat <a href="mailto:nhekpazo@unistra.fr">nhekpazo@unistra.fr</a>
<b>Formations intensives</b>	<a href="mailto:formations-intensiveshed@ined.fr">formations-intensiveshed@ined.fr</a>

# L'organisation des enseignements

L'emploi du temps de l'École HED est communiqué chaque année par les secrétariats pédagogiques de chaque niveau d'enseignement et réactualisé en fonction de l'actualité de chaque module.

Les étudiant-es de l'École HED étant chacun inscrit-es dans une formation de master spécifique, des **aménagements de planning sont prévus au sein de chacune des universités partenaires afin de leur permettre de suivre le cursus HED.**

# Le niveau master 1

---

## Le projet tutoré

Mis en place sous la responsabilité de l'université Paris Nanterre, le niveau master 1 a pour objectif d'initier les étudiant-es à la recherche, par la réalisation d'un projet de recherche scientifique tutoré.

En partant d'une thématique proposée par l'équipe enseignante, les étudiant-es devront définir une question de recherche originale, établir un état de l'art et proposer des analyses faisant appel à des méthodologies quantitatives et éventuellement qualitatives. Les résultats de cette recherche se matérialiseront par la production d'un rendu écrit sous la forme d'un article/document scientifique et feront l'objet d'une restitution orale dans le cadre de la conférence annuelle de l'Ecole HED en fin d'année universitaire.

En pratique, les étudiant-es sont réparti-es au sein de groupes de recherche mixtes quant à l'université d'origine et encadré-es par des enseignant-es afin de mener un projet de recherche dans son intégralité.

En dehors des séminaires de travail commun (voir ci-dessous), l'essentiel du travail collectif est effectué à distance, en utilisant des outils collaboratifs en ligne.

**Pour plus de renseignements sur le déroulement et les attendus du projet tutoré, un Guide du projet tutoré est distribué en début d'année par l'équipe enseignante.**

## Les séminaires de travail

Trois séminaires, en présentiel si les conditions sanitaires le permettent, ponctuent cette première année :

- Le séminaire de rentrée, sur une semaine, en novembre. Il démarre par le colloque de restitution des travaux de la promotion M1 précédente. La semaine est ensuite consacrée à la présentation du projet tutoré, à la formation des groupes et au démarrage du travail collectif de recherche : définition du sujet, recherche bibliographique et élaboration de l'état de l'art. Les étudiant-es suivent des ateliers de formation méthodologique sur la recherche bibliographique (Zotero).
- Un séminaire d'étape fin février/mars. Lors de cette rencontre, un bilan de l'avancement des travaux est fait, la problématique est consolidée. Les étudiant-es suivent une formation au Logiciel R - qui se prolonge ensuite grâce au site Webin-R - et travaillent au traitement et à l'analyse de leurs données. Un calendrier est élaboré pour mener jusqu'à la rédaction de l'article.
- La conférence de clôture et de restitution du projet tutoré en novembre. Clôture de l'année de la promotion sortante et ouvrant celle des nouvelles promotions, cette conférence permet à la promotion

M1 sortante de présenter publiquement les résultats de sa recherche, qui sont discutés par des chercheur-es de différentes institutions (Ined, IRD...).

### **La formation à distance**

Destiné à renforcer les connaissances en démographie, le suivi de modules de formation à distance, disponibles sur la [plateforme Moodle de l'université de Bordeaux](#) est obligatoire (plus de précisions sont données p.16).

Au cours de l'année, les étudiant-es doivent envoyer 4 travaux qui seront progressivement validés sous la forme d'entretiens avec les responsables de la formation à distance.

### **La prise en charge des déplacements et de l'hébergement**

Les déplacements ainsi que l'hébergement, nécessaires pour participer aux séminaires du niveau master 1, sont pris en charge par l'École HED. Pour cela, les personnes n'habitant pas en Île-de-France sont invitées, dès leur sélection, à envoyer à la coordination une fiche de renseignement émanant de l'université Paris Nanterre. Elles recevront ensuite un billet de train et le nom de l'hôtel dans lequel elles seront hébergées à Paris.

## Le niveau master 2

---

La formation de niveau master 2 (M2) de l'École HED est organisée par l'université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Elle propose un complément de formation à la recherche et un perfectionnement à l'utilisation des outils et techniques avancés en sciences des populations et démographie.

Le cœur de la formation est structuré autour de **l'accompagnement à la réalisation d'un mémoire de recherche, effectué dans le cadre d'un accueil scientifique au sein d'un laboratoire de recherche partenaire de l'École HED ou dans le cadre d'une mobilité internationale.**

Elle propose également un **triple dispositif de perfectionnement à l'utilisation des outils et des techniques avancés en sciences des populations et démographie :**

**1/ Les ateliers de formation à la recherche** préparant à la réalisation du mémoire, et à l'entrée dans un parcours doctoral ou dans une carrière de soutien à la recherche. Il s'agit d'acquérir l'ensemble des compétences rédactionnelles nécessaires à la réalisation du mémoire, d'une publication et d'un éventuel projet de doctorat. Ces ateliers sont animés par des membres des différentes équipes de recherche associées et spécialement les unités de l'Ined.

**4 journées d'ateliers sont organisées au fil de l'année :**

- ❖ Conception d'une base de références bibliographiques / Veille scientifique sur les sites de partage et d'archivages / Rédaction d'une revue de la littérature.
- ❖ Accès aux données de population / Accès libre, demandes d'autorisation et accès sécurisés.
- ❖ Représentations graphiques des données quantitatives et qualitatives / Infographie / Restitution des résultats de recherches.
- ❖ Conception et montage de projet de recherche/ Faisabilité, calendrier prévisionnel / Rédaction et soumission du projet de thèse.

**2/ Le suivi de séminaires de recherche du réseau**, définis en fonction des objectifs de recherche personnels : Lundis de l'Ined, Séminaire du Cridup, Séminaire du Cresppa, Séminaire de Sociologie Quantitative et de Quantification de l'UVSQ, etc. (liste actualisée à chaque début de semestre).

Le suivi d'au moins 3 séances de séminaires est obligatoire : chaque séance doit faire l'objet d'un résumé, évalué par l'équipe pédagogique de l'École HED, et mis à la disposition de l'ensemble de la promotion.

**3/ Les formations méthodologiques intensives**, à choisir au sein de l'offre e-learning de l'école HED et du catalogue des « Formations intensives de l'École HED » :

- ❖ Formation à distance :

Les étudiant-es sont évalués sur 1 module ou 1 groupe de modules d'e-learning. Le choix du sujet à traiter se fait en lien avec leurs enseignant-es des universités partenaires en fonction de la complémentarité qu'ils apportent vis-à-vis de leurs formations respectives.

Les étudiant-es doivent envoyer un travail sur le sujet choisi pendant l'année du M2 pour un entretien de validation avec un-e des enseignant-es en charge de la formation à distance.

❖ Les « Formations intensives de l'École HED »

Les ateliers de formations intensives, organisées par l'Ined, sont à choisir en discussion avec l'encadrant ou l'encadrante, parmi les formations du catalogue.

## **Mémoire et stage de recherche : organisation et prise en charge**

Chaque étudiant-e du niveau master 2 réalise un mémoire de recherche personnel dans le cadre d'un accueil dans un laboratoire de recherche, en France ou à l'étranger.

La durée du stage de recherche est de 5 mois maximum.

### Aide à la recherche de stage

Afin de les accompagner dans la recherche de stage, l'équipe de coordination du M2 propose des stages et des sujets de recherche aux étudiant-es qui le souhaitent et les accompagne dans l'organisation pratique de leur stage (prise en charge des transports, versement des indemnités de stages et aides financières...).

### Suivi scientifique et pédagogique : l'encadrement

Les stagiaires bénéficient d'un encadrement individuel par un-e enseignant-e-chercheur-e de son université d'origine (directeur/directrice de stage) et par un tuteur ou une tutrice du laboratoire d'accueil.

Cet encadrement est formalisé par la convention de stage, mise en place entre l'université d'origine et l'établissement d'accueil.

Une copie de cette convention doit être renvoyée dès signature à l'adresse : [eur-hed-wp2@univ-paris1.fr](mailto:eur-hed-wp2@univ-paris1.fr)

### Evaluation des mémoires de recherche

- L'évaluation des mémoires de recherche est organisée dans l'université d'origine en présence du directeur/de la directrice du mémoire, du tuteur ou tutrice et d'un membre de l'équipe pédagogique HED.
- La soumission d'une publication scientifique dans une revue à comité de lecture est une des finalités visées.

### Description du dispositif de prise en charge financière des stages

La mobilité internationale et les indemnités de stage sont prises en charge par l'École HED.

Une **aide financière d'un montant total de 900 € net**, comprenant la gratification de stage légale et une aide complémentaire, est versée par l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne aux stagiaires de l'École HED.

Les modalités de versement de ces aides diffèrent en fonction du lieu d'accueil du stage. Deux cas de figure se présentent :

1/ Le laboratoire d'accueil est un laboratoire dont la tutelle est membre de l'École HED

- ⇒ Le paiement de la gratification de stage, correspondant au montant de la gratification de stage de base en vigueur, est versé par l'établissement d'accueil.
  
- ⇒ Une aide financière complémentaire est versée directement au/à la stagiaire, afin d'atteindre la somme totale de 900 €. À cette fin, un contrat d'aide financière est signé avec l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

2/ Le laboratoire d'accueil n'est pas un membre de l'École HED (stage à l'étranger)

L'aide financière est versée directement au stagiaire. Un contrat d'aide financière entre l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et l'étudiant-e stagiaire est signé à cette fin.

Évaluation de la formation

L'évaluation de la formation est basée sur le suivi des 4 ateliers et modules de formation ci-dessous :

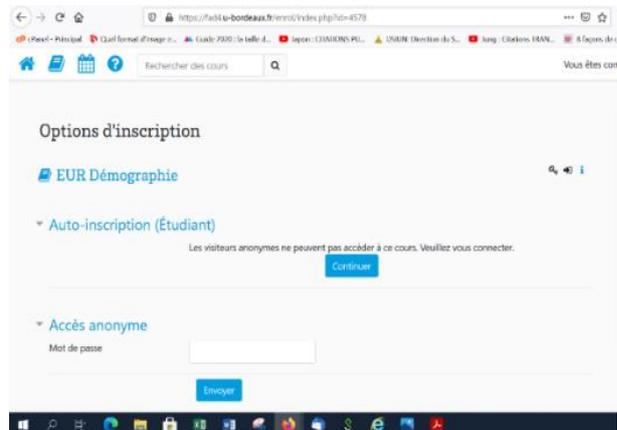
Ateliers et modules de formation	Responsable	Validation
Atelier de formation à la recherche	Les enseignant-es en charge de chaque atelier	Présence
Séminaires de recherches (3 séances)	Ladeu Topka, coordinateur <a href="mailto:ladeu.topka@univ-paris1.fr">ladeu.topka@univ-paris1.fr</a>	3 attestations de présence signées par les laboratoires organisateurs et transmission d'un résumé
Formation à distance (1 module)	Christophe Bergouignan <a href="mailto:christophe.bergouignan@u-bordeaux.fr">christophe.bergouignan@u-bordeaux.fr</a>	Travail à remettre sur le module choisi + entretien
Formation intensive (1 module)	Michel Guillot <a href="mailto:michel.guillot@ined.fr">michel.guillot@ined.fr</a>	Attestation de présence du responsable de la formation
Mémoire de recherche	Directeur ou directrice du mémoire	Mémoire + oral

# La formation à distance

Des modules de formations en démographie et sciences de la population sont proposés à distance par l'université de Bordeaux, dans le cadre des formations de niveau master 1 et 2.

Il s'agit de modules de formation élémentaire à approfondie : formation de base en analyse démographique et en culture démographique, formation approfondie en analyse démographique...

Disponibles sur [la plateforme Moodle de l'université de Bordeaux](#), ils sont accessibles, grâce à l'utilisation d'un mot de passe communiqué à la rentrée universitaire.



**La formation à distance de niveau master 1** comprend un ensemble de modules de formation élémentaire à l'analyse de la mortalité et de la fécondité.

A partir de ces modules, 4 travaux sont demandés en cours d'année (Automne, Noël, février, Pâques) et font l'objet d'entretiens de correction et d'évaluation avec le [responsable de la formation à distance](#).

**La formation à distance de niveau master 2** comprend :

- un [ensemble de modules de formation élémentaire de dynamique des populations](#) (mesure des migrations, indices de reproduction, modèles de population, projections de populations),
- un [module de formation approfondie d'analyse de la mortalité et de la fécondité](#) à partir de données d'enquêtes rétrospectives conduites dans des pays en développement,
- un [module de transposition des méthodes d'analyse démographique à d'autres phénomènes](#).

Les étudiant-es de niveau master 2 peuvent choisir entre :

- ✓ [Suivre l'ensemble de modules de formation élémentaire de dynamique des populations](#)
- ✓ **Ou** [suivre un des 2 modules de formation approfondie](#) : analyse de données d'enquêtes rétrospectives ou transposition des méthodes d'analyse démographique.

En fonction de leur choix, ils et elles remettront 1 travail au cours de l'année qui fera l'objet d'un entretien de corrections et d'évaluation avec le [responsable de la formation à distance](#).

# Le parcours doctoral HED

---

Afin d'accompagner les doctorant·es au quotidien dans la réalisation de leur thèse, la formation doctorale de l'École HED propose un dispositif de suivi personnalisé et des ressources supplémentaires, s'ajoutant à celles de l'école doctorale de rattachement et du laboratoire d'accueil.

## Suivi doctoral individuel et échanges « entre pairs »

Le **suivi doctoral** s'effectue grâce à la mise en place, en début de thèse, d'un plan de travail individuel, décrivant les activités de recherche, les formations et les missions envisagées. Ce dernier est mis à jour deux fois par an : en janvier et en juin pour effectuer le bilan du semestre précédent et définir le plan de travail du semestre à venir.

Des **réunions bisannuelles** par cohorte sont également organisées avec le responsable de la formation doctorale HED afin d'échanger, avec tou·te·s, sur l'état d'avancement de la recherche.

Enfin, un **forum de discussion en ligne** dédié à la formation doctorale HED doit contribuer à favoriser des échanges entre les doctorant·es.

## Séminaires et ateliers doctoraux

Plusieurs rendez-vous scientifiques sont organisés afin de permettre aux doctorant·es de présenter leur travail :

- **En novembre**, les doctorant·es de première année présentent leur projet de thèse.
- **En juin, une journée (ou ½ journée)** est consacrée à la présentation des résultats préliminaires de thèse des doctorant·es de deuxième année.
- **Tout au long de l'année**, des répétitions de présentation de conférence et/ou de répétitions de soutenance de thèse sont organisées *ad hoc*.

## Les formations intensives de l'École HED

Les doctorant·es HED bénéficient d'un accès privilégié aux formations intensives de l'École HED. Des possibilités de défraiement sont prévues pour les personnes basées hors région parisienne.

## Mobilité internationale

Les doctorant·es HED ont la possibilité de bénéficier de financements pour leur participation à des conférences nationales/internationales (EPC, PAA, IUSSP, AIDELF, ...), pour des séjours d'étude dans des universités ou des centres de recherche étrangers. Les demandes de financement peuvent être faites au fil de l'eau, auprès des affaires doctorales HED.

# L'École doctorale européenne de démographie (EDSD)

---



EUROPEAN DOCTORAL  
SCHOOL OF  
DEMOGRAPHY

THE EDSD IS AN INNOVATIVE COLLABORATION OF DEMOGRAPHIC  
INSTITUTES AND UNIVERSITY DEPARTMENTS ACROSS EUROPE.  
ITS MISSION IS TO EDUCATE THE NEXT GENERATION OF  
DEMOGRAPHERS. — IT IS FREE AND YOU GET FULL FELLOWSHIPS.

L'École HED, avec l'Ined, en partenariat avec l'[École doctorale européenne de démographie \(European doctoral school of demography EDSD\)](#) offre chaque année, aux étudiant-es de niveau master 2, **une bourse pour suivre une année de formation de haut niveau en démographie.**

Cette formation peut constituer une excellente préparation pour une thèse en démographie. Elle se compose ainsi d'un solide programme d'enseignements sur les causes et les conséquences du changement démographique, les données démographiques, la démographie statistique et mathématique, ainsi que la modélisation, la simulation et les prévisions. L'accent est également mis sur le renforcement des compétences quantitatives et de programmation des étudiant-es.

Formation itinérante, l'EDSD peut se dérouler dans des organismes de recherche en démographie de prestige tels que le [Max Planck Institute for Demographic Research](#), à Rostock, ou le [Centre for Demographic Studies](#), à Barcelone, en Espagne.

## Campagne de candidatures :

La campagne de candidatures se déroule en général au premier trimestre de l'année civile, avec une clôture autour du mois d'avril.

Les étudiant-es de l'Ecole HED sont informés via la diffusion d'une lettre d'information et sur le site Internet de [www.ecolehed.fr](http://www.ecolehed.fr)

# Le master en formation continue « Politiques publiques et populations »

Le parcours « Master Politiques publiques et populations » de la mention « Démographie », dispensé dans le cadre de la formation continue, vise à apporter des compétences techniques et des connaissances théoriques dans l'étude des populations en lien avec les politiques publiques. La perspective pluridisciplinaire est un autre atout de la formation.

Il ouvre la possibilité de poursuivre en Doctorat.

## Public cible

Cette formation s'adresse aux professionnell-es en exercice ou souhaitant se réorienter dans le domaine de l'analyse des politiques publiques en lien avec les questions de population.

Il s'adresse également aux personnes envisageant la réalisation d'un doctorant, notamment dans le cadre d'une bourse CIFRE

## Prérequis

La connaissance de techniques et méthode en analyse quantitative et de suivi de populations spécifiques. Mais également des compétences rédactionnelles.

## Admission

L'admission au sein de la formation s'effectue sur la base de la présentation d'un dossier de candidature et après un oral devant une commission de recrutement.

## Déroulement de la formation

Le parcours **en formation continue « Politiques publiques et populations »** est organisé sous la forme de blocs de compétences à acquérir.

Il se déroule en 2 ans, dont une année intégralement dévolue à la rédaction d'un mémoire.

Les blocs de compétences peuvent être validés indépendamment les uns des autres.

Les cours pourront être proposés en présentiel ou à distanciel.

## Compétences acquises à l'issue de la formation

- Connaissance des théories en analyse des relations entre politiques publiques et populations
- Maîtrise des méthodes d'analyse quantitatives et qualitatives
- Acquisition de méthodes de communication et de présentation de résultats d'études



[TELECHARGER LE DEPLIANT](#)

## Calendrier d'ouverture de la formation

Deux blocs de compétences seront ouverts à la rentrée 2020-2021 :

➤ **Données et politiques publiques : Sources (44 heures)**

Responsable : Didier Breton, Professeur des universités, Université de Strasbourg

<b>Données et politiques publiques : Sources (44 heures) – 44 h</b>		
<b>Octobre 2021 – Janvier 2022</b>		
Mener une revue de littérature	Mélanie Lepori – Université de Strasbourg	6h
Les bases de données ouvertes et leurs limites	Yoann Doignon – Université de Strasbourg	12h
Les politiques françaises et européennes	Vincent Dubois – Université de Strasbourg Jay Rowell – Université de Strasbourg Julien Louis – Université de Strasbourg	14 h
Politiques publiques et populations	Didier Breton – Université de Strasbourg Hippolyte d'Albis – PSE, Ecole d'économie de Paris	12h

➤ **Analyse démographique et politiques publiques (57 heures)**

Responsable : Philippe Cordazzo, Professeur des universités, Université de Strasbourg

<b>Analyse démographique et politiques publiques – 57h</b>		
<b>Octobre 2021 – Février 2022</b>		
(Re)mise à niveau en analyse démographique	Christophe Bergouignan – Université de Bordeaux Didier Breton – Université de Strasbourg	15h
R	Nicolas Cauchi-Duval – Université de Strasbourg	12h
Cartographie	Yoann Doignon – Université de Strasbourg	6h
<b>Février 2022</b>		
Analyse des trajectoires	Philippe Cordazzo – Université de Strasbourg	12h
Projections et prospective	Noémie De Andrade – Agence nationale de la cohésion des territoires	12h

Le calendrier de formation continue sera complété au cours de l'année 2021, [sur la page dédiée du site de l'École HED.](#)

[L'ouverture complète du Master Politiques publiques et population est prévue pour la rentrée 2023 – 2024.](#)

# Appartenir à l'École HED

En formation initiale ou continue ou poursuivant un doctorat, les nouveaux membres de l'École HED bénéficient de droits propres à leur appartenance à la communauté HED.

# Les droits de l'étudiant·e de l'École HED

---

## Affiliation à la cohorte HED

L'École HED ne délivre pas de carte d'étudiant spécifique.

Sélectionnés au sein des universités partenaires, les étudiant·es de niveau master de l'École HED sont déjà inscrits administrativement dans un master de démographie ou sciences de la population, ou dans une mention ou un parcours démographie de l'une de ces universités et bénéficient des droits spécifiques à leur statut au sein de ces établissements d'inscription.

Ils et elles sont ensuite affilié·e·s à l'École HED et rejoignent la cohorte HED.

## Certification HED

A l'issue de chaque niveau de formation, un certificat de validation des enseignements de l'École HED est remis.

## Doctorants HED

Les doctorant·es financé·es dans le cadre d'un contrat de l'École HED sont accueilli·es au sein des laboratoires partenaires. Ils et elles sont inscrit·es au sein de l'école doctorale dont dépend leur laboratoire de rattachement. Les doctorantes et doctorants peuvent en outre être accueilli·es à l'Institut national d'études démographiques (Ined), dans le cadre d'une co-direction de thèse. Pour cela, ils et elles doivent faire une demande d'accueil à l'Ined après obtention du contrat doctoral HED.

Ils et elles sont ensuite considéré·es comme des professionnel·les de la recherche. À ce titre, ils et elles sont rémunéré·es et bénéficient d'un contrat de travail, de l'université d'inscription ou de l'Ined.

### La cohorte doctorale HED

Chaque année, des doctorant·es sont recruté·es par l'École HED et rejoignent ainsi la cohorte doctorale HED.

Cette appartenance confère des droits, pendant et après le cursus doctoral.

Trois conditions sont nécessaires pour appartenir à la cohorte doctorale HED :

- 1/ Avoir suivi·e la formation de niveau M1 et M2
- 2/ Avoir été classé·e en liste principale ou complémentaire (avoir été admissible) pour la bourse
- 3/ Avoir obtenu·e une bourse doctorale HED ou ailleurs

Il est important de noter que la candidature aux bourses HED vaut candidature au label. Les personnes ayant accepté une bourse doctorale d'un autre établissement bénéficient des mêmes droits que celles bénéficiant d'une bourse doctorale HED.

## Et devoirs liés

---

Mention de l'affiliation à l'École HED sur les publications :

- Mention de l'affiliation à l'École HED obligatoire :
  - Pour les étudiant-es de master
  - Pour les doctorant-es ayant un contrat doctoral HED

Pour rappel, il est également obligatoire de mentionner le soutien de l'ANR (PIA) en ces termes :

« L'École des Hautes Études en Démographie a bénéficié, sous le nom de projet EUR REDPOP, d'une aide de l'Etat gérée par l'Agence nationale de la Recherche au titre du programme d'Investissements d'Avenir, portant la référence ANR-17-EURE-0011. ».

Les supports de communication orale et les communications par voie d'affiche et Internet doivent également afficher le logo Investissements d'avenir.

- Mention de l'affiliation recommandée pour les doctorant-es non financé-es par l'École HED (anciens masterant-es HED). Cette affiliation intervient en supplément des autres des autres affiliations.

## Politique sociale : Une aide financière pour le niveau Master 1

---

L'École HED a mis en place un programme d'aide financière à l'intention des étudiant-es suivant le niveau master 1 afin de les appuyer dans la réalisation de leurs études et leur permettre de s'engager dans le parcours HED.

Il s'agit d'aides ponctuelles destinées à celles et ceux connaissant des difficultés financières dans leur quotidien, ou pour l'achat de matériel pédagogique (ordinateur...) nécessaire au suivi de la formation.

Ces aides sont versées une fois par an.

En pratique, une campagne est lancée au 1er semestre, par l'envoi d'un mail de la coordination de l'École HED à l'ensemble des étudiant-es du niveau master 1.

Les étudiant-es doivent renvoyer un formulaire de demande, accompagné par des documents justificatifs. Leur dossier est ensuite examiné par une commission, pour une décision à la fin du 1er trimestre et une attribution de cette aide au trimestre suivante.

### Important :

Les aides de l'École HED ne sont pas réservées exclusivement aux étudiant-es boursiers.

Elles sont cumulables avec d'autres dispositifs sociaux pour les étudiant-es en difficulté (aide spécifique du Crous).

## S'informer sur l'École HED et rester connecté

---

L'École dispose de divers outils d'information internes et externes destinés à informer ses membres et les « visiteurs » externes de l'actualité de l'école.

Pour se maintenir au courant des dernières nouvelles de l'École HED , chacun-e est ainsi invité à s'abonner aux pages [Facebook](#) et [LinkedIn](#) ainsi qu'au fil d'actualité [Twitter](#) (@ecolehed).

En interne, une lettre d'information *HED Infos* ainsi que flashs d'information « *HED Flash* » sont régulièrement diffusés pour relayer les dernières nouvelles ou apprendre à se connaître au travers la publication de portraits ou de témoignages.

# Foire aux questions

---

Nous répondons ici aux principales questions posées par nos membres au cours leur scolarité.

**J'ai suivi l'an dernier, le niveau master 2 de l'École HED en parallèle de ma seconde année de master à l'université de Paris 1. Malheureusement, je redouble cette année mon année de master 2 à Paris 1. Est-ce que l'année prochaine je pourrai me réinscrire au sein du master 2 de l'Ecole HED ?**

Le redoublement en master 2 HED n'est pas automatique en cas de redoublement au sein de son master de démographie.

En cas de redoublement, l'étudiant-e doit recandidater et suivra le processus de sélection normal.

**Etudiante en master 1, je ne suis pas boursière, mais je n'ai pas les moyens de m'acheter un équipement informatique nécessaire pour la réalisation de mes travaux en master. Est-ce que je peux solliciter une aide auprès de l'école ?**

Le programme d'aide financière de l'École n'est pas réservé exclusivement aux étudiant-es boursiers. Des aides sont également attribuées pour l'achat de matériel pédagogique (ordinateur...) nécessaire au suivi de la formation.

**Est-il possible de postuler directement au master 2 de l'École HED, sans avoir suivi la première année du parcours HED ?**

Les étudiant-es, inscrits dans l'une des universités partenaires, mais n'ayant pas suivi le cursus HED depuis le niveau master 1, peuvent candidater directement pour le niveau master 2, en fournissant les documents demandés dans le cadre du processus de sélection.

**Quel est le délai pour candidater au doctorat HED après l'obtention de mon master 2 ?**

Il est possible de candidater un an après l'obtention de son master, à condition que l'année d'interruption soit justifiée dans le dossier.